

## FICHE DE CONSTATS ET D'OBSERVATIONS

Exploitant : PRIMAGAZ

Lieu de constat : MONTAUROUX

DATE DE L'INSPECTION : 02/02/2021

### OBSERVATIONS

N°	Observations :	Constats :	SUITES DONNÉES
1	Article 1.1.2 de l'Arrêté ministériel du 23/08/2005 Contrôle périodique	Le dernier contrôle périodique(5 ans) des installations date du 19/10/2018 Aucune non-conformité majeure n'a été relevée Les 2 non conformités simples relevées ont fait l'objet d'actions correctives	
2	Article 2.1.2 de l'Arrêté ministériel du 23/08/2005 Distances d'isolement	Les orifices d'évacuation à l'air libre des soupapes et des orifices de remplissage des réservoirs sont implantés à plus de 7,50 mètres de limites du site	